

DECLARATION DE TRANSFERT* LICENCE III ET IV

*CHANGEMENT DU LIEU D'EXPLOITATION D'UNE LICENCE, D'UNE COMMUNE A L'AUTRE

Déclaration à effectuer 15 jours au moins avant le début de l'exploitation du débit de boissons (art. L3332-3 et L3332-4 du CSP)

LISTE DES PIECES A FOURNIR (ORIGINAUX ET COPIES)

- Accord préalable de la Préfecture du Val d'Oise
- Original du dernier récépissé de déclaration de la licence
- Document cerfa11542 (https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11542.do)
- Carte d'identité ou passeport de l'exploitant*
- Permis d'exploitation de l'exploitant* *en cas de cogérance, fournir la carte d'identité et le permis d'exploitation de chaque cogérant
- Extrait K-bis du registre du commerce de Lyon mentionnant l'enseigne de l'établissement
- Statuts de la société avec la nomination de l'exploitant du débit de boissons
- Bail commercial mentionnant l'activité autorisée ou ancien bail accompagné de l'agrément du bailleur en cas de reprise du droit au bail
- Acte de cession de la licence enregistré aux impôts
- Association fiche INSEE et récépissé de déclaration de l'association

**DECLARATION UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
POUR TOUT CAS PARTICULIER, D'AUTRES DOCUMENTS PEUVENT ETRE
DEMANDES**